

## COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU VENDREDI 27 JUIN 2008

L'an deux mil huit, le Vendredi 27 Juin à dix-neuf heures trente, s'est réuni en séance ordinaire à la Mairie, sous la présidence de Monsieur le Maire, Pierre AUBINAIS.

**Étaient présents** : Mesdames et Messieurs AUBINAIS Pierre, CIRETTE Laurent, DORDET Murielle, FABRE Annick, FERQUIN Olivier (Arrivé à 19H35), FRERET Annabel, HADJ-DAHMANE Bouamra, HILLAIRE Sophie, JIMONET Thierry, MOREL Simone, PIEDNOËL Didier (Arrivé à 20H10), THIRIET Pierre.

**Pouvoir de** : FILLATRE François à AUBINAIS Pierre, HANGUEHARD Claudine à HILLAIRE Sophie, HARNIST Patricia à MOREL Simone.

**Secrétaire de séance** : M THIRIET Pierre.

Monsieur le Maire demande au conseil qui accepte à l'unanimité, d'ajouter une question à l'ordre du jour :

- **Marathon Seine Eure : passage sur la commune**

### **ORDRE DU JOUR :**

- 1) **Approbation du compte-rendu du conseil municipal du 30/05/08.**
- 2) **Réorganisation des services municipaux**
- 3) **Marathon Seine Eure**
- 4) **Désignation des délégués titulaires et suppléants pour les élections sénatoriales**
- 5) **SIEGE (Syndicat d'électricité) :**
  - **Compte-rendu du 7 Juin 2008**
  - **Programme des travaux**
- 5) **CASE : Compte-rendu des réunions**
- 6) **Tarifs 2009 du gîte communal**
- 7) **Informations et questions diverses**

### **1) Approbation du compte-rendu du conseil municipal du 30/05/08.**

Le compte-rendu du conseil municipal du 30 Mai 2008 est approuvé à l'unanimité.

### **2) Réorganisation des services municipaux**

Monsieur le Maire explique au conseil que les services municipaux vont être modifiés. Cette réorganisation est décidée en fonction des besoins, en accord avec les agents et en tenant compte également des souhaits exprimés.

Mme LEGENDRE Martine, ATSEM, quitte l'école pour travailler au secrétariat de mairie à compter du 7 juillet prochain.

A compter de la rentrée de septembre, Mme HERVIEUX Sylvie prendra ce poste à l'école maternelle et fera le soir l'entretien de sa classe et du dortoir.

Mme HACQUIN Virginie fera la garderie du matin et garde ses attributions actuelles sauf le ménage des classes le soir. Elle garde le même nombre d'heures mais elles seront réparties différemment.

Mme GOURY Dominique fera le service à la cantine le midi et la garderie du soir. Elles commenceront une formation BAFA en Août prochain.

L'entretien des classes sera réparti entre Sylvie HERVIEUX et Sylvie GRENIER.

Il convient d'augmenter le nombre d'heures hebdomadaires pour Martine LEGENDRE qui passera de 21.15 à 24h00 par semaine, et pour Sylvie HERVIEUX qui passera de 16.50 à 25.00 par semaine.

### **3) Marathon Seine-Eure**

Le Marathon Seine-Eure passera cette année à Poses le 12 Octobre, par la Rue du Roussillon, Rue de Provence et par le Chemin du Halage jusqu'au Camping de l'Ile Adeline.

Le Conseil Municipal autorise à l'unanimité le Marathon Seine-Eure à passer à POSES.

### **4) Désignation des délégués titulaires et suppléants pour les élections sénatoriales**

Conformément à l'article 4 du décret n°2008-494, les conseillers municipaux doivent désigner ce jour leurs délégués et leurs suppléants pour les élections sénatoriales du 21 septembre 2008.

Le Maire invite le conseil municipal à procéder à l'élection des délégués et suppléants.

**Élection des délégués : Candidats Mrs AUBINAIS Pierre, FILLÂTRE François, JIMONET Thierry**

<b>a)</b>	Nombre de conseillers présents n'ayant pas pris part au vote	0
<b>b)</b>	Nombre de votants (enveloppes ou bulletins déposés)	14
<b>c)</b>	Nombre de suffrages déclarés nuls par le bureau (art. L66. Du Code électoral)	0
<b>d)</b>	Nombre de suffrages exprimés	14
<b>e)</b>	Majorité absolue	8

## COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU VENDREDI 27 JUIN 2008

Candidats	Suffrages obtenus	
<b>AUBINAIS Pierre</b>	14	Elu
<b>FILLÂTRE François</b>	14	Elu
<b>JIMONET Thierry</b>	14	Elu

Élection des suppléants : Candidats Mme MOREL Simone, Mrs PIEDNOËL Didier, CIRETTE Laurent

<b>a)</b>	Nombre de conseillers présents n'ayant pas pris part au vote	0
<b>b)</b>	Nombre de votants (enveloppes ou bulletins déposés)	14
<b>c)</b>	Nombre de suffrages déclarés nuls par le bureau (art. L66. Du Code électoral)	0
<b>d)</b>	Nombre de suffrages exprimés	14
<b>e)</b>	Majorité absolue	8

		Suffrages obtenus	
<b>Candidate</b>	<b>MOREL Simone</b>	14	Elue
<b>Candidat</b>	<b>CIRETTE Laurent</b>	14	Elu
<b>Candidat</b>	<b>PIEDNOËL Didier</b>	12	Elu
	<b>FRERET Annabel</b>	2	

### 5) SIEGE (Syndicat d'électricité)

#### a) *Compte-rendu*

Le compte-rendu du Comité Syndical du 7 juin 2008 est à disposition en Mairie et affiché sur le panneau.

#### b) *Programme des travaux 2009/2010*

Opérations programmées :

- **Rue du Port (2007)** : Effacement de réseaux, pas de délibération prise par l'ancienne municipalité, opération annulée.
- **Chemin de halage** : Effacement de réseau, délibération reçue le 20/05/08 La commune demande la substitution de cette opération au profit de la rue du Poitou, pour un montant identique.
- **Éclairage public 2008** : pose de prises guirlandes, délibération reçue, Mr DEVINCK rencontrera le maire pour lui indiquer les emplacements.

Opérations en projet, programmes 2009/2010 :

- **Rue du Roussillon et Rue de Provence** : Effacement de réseaux (Programme 2009)
- **Rue des Masures** : 1 ère tranche Effacement de réseaux HTA + démolition poste tour + BT et rues annexes (programme 2009)
- **Éclairage Public 2009** :
  - o **Chemin de Halage** 1ère tranche de la rue du Bac à la rue de Provence Rénovation complète de l'existant + espace à combler
  - o **Rue des Écoles** : Effacement de réseaux (programme 2010)
  - o **Rue des Masures** : tranche de la mairie à rue du Roussillon Effacement de réseaux (programme 2010)
- **Éclairage Public 2010** : 2ème tranche rue du Bac à la rue Champagne

Monsieur le Maire explique que c'est une prévision et que la mairie n'a pas encore le chiffrage des différentes opérations.

### 6) CASE ( Communauté d'Agglomération Seine Eure) : Compte-rendu des réunions

- **Commission Voirie** : Il ne sera pas possible de réaliser la Rue des Écoles. En prévision les Rues des Sablons, de l'Île de France, de Seine, du Renel, du Roussillon et le Chemin du halage.
- **Commission Assainissement** : Pour l'assainissement collectif, l'idée est de poursuivre la Rue des Masures (Assainie jusqu'au niveau du 50) et le Chemin du Halage. Dans l'immédiat aucune date de fin de travaux n'est fixée pour la fin des travaux de la station d'épuration de Val de Reuil.

Arrivée de Monsieur PIEDNOËL à 20h10.

## COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU VENDREDI 27 JUIN 2008

- **SCOT (Schéma de Cohérence Territoriale)** : Le SCOT est un document d'urbanisme qui sera établi sur l'ensemble du territoire de la Communauté d'Agglomération Seine Eure et la Communauté de Communes Seine Bord. Le Président de ce groupe à la case est M. BOURLET DE LA VALLÉE.

L'étude se déroule en trois phases :

- La première consiste à recenser l'existant
- La seconde consiste en l'élaboration du PADD (Projet d'Aménagement et de Développement Durable)
- La troisième, d'ici 1 an ½ finalisera le document des règlements opposables aux tiers.

Ce SCOT, une fois approuvé et applicable, passera au-dessus des PLU des communes, qui devront respecter les contraintes fixées par le SCOT.

### 7) Tarifs 2009 du gîte communal :

Le conseil municipal approuve à l'unanimité les tarifs 2009

DÉCIDE de fixer les tarifs de location du gîte comme suit : SEMAINE		2006	2007	2008	2009
Semaine St Sylvestre 85%		307 €	323 €	333 €	349 €
Haute Saison (base 100%)	du 07/07 au 31/08	362 €	380 €	392 €	410 €
Moyenne Saison 75%	du 31/03 au 07/07 du 01/09 au 29/09 du 27/10 au 03/11	271 €	285 €	294 €	308 €
Basse Saison 60%	du 06/01 au 30/03 du 30/09 au 28/10 du 04/11 au 20/12	217 €	228 €	235 €	267 €
WEEK-END (du Vendredi soir au Dimanche soir ou du Samedi après-midi au Lundi après-midi.) ou MIDWEEK					
		2006	2007	2008	2009
Moyenne Saison 60% du prix semaine MS	du 31/03 au 07/07 du 01/09 au 29/09 du 27/10 au 03/11 du 21/12 au 05/01	163 €	171 €	177 €	185 €
Basse Saison 60% du prix semaine BS	du 06/01 au 30/03 du 30/09 au 28/10 du 04/11 au 20/12	133 €	137 €	141 €	160 €

#### Dépôt de garantie :

Le montant est fixé à 400.00 €. Pour les cas particuliers : présence de plusieurs animaux ou organisation d'une réception avec utilisation en surcapacité, une détérioration du matériel, un état de propreté insuffisant lors de l'état des lieux de sortie, un chèque de caution de 50€ sera demandé.

#### Taxe de séjour :

Elle est fixée à 0.50 € par jour par personne à partir de 13 ans.

#### Forfait ménage :

- Est inclus dans le prix de location, le ménage effectué à la fin du séjour.
- Un ménage supplémentaire pendant le séjour est proposé au prix de 60.00 €.

#### Location de linge :

Parure lit 2 personnes : 10.50 €

Parure lit 1 personne : 8.50 €

Kit linge de toilette / personne (1 serviette + 1 drap de bain + 1 gant) : 5 €

#### Chauffage :

Bois pour la cheminée : - 6 € le panier ou 50€ le stère

Chauffage électrique : - KW/H Jour : 0,1001 € TTC Heures Pleines

- KW/H Nuit : 0,0613 € TTC Heures Creuses

Les 8 premiers KW/H par jour sont gratuits.

**ACCEPTE** les chèques vacances, **DIT** que les tarifs de la vaisselle restent inchangés,

### 8) Informations et questions diverses

#### a) Subventions

Plusieurs associations ont fait parvenir un courrier de remerciement en Mairie, pour les subventions qui leur ont été versées.

## **COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU VENDREDI 27 JUIN 2008**

### **b) Dérogation scolaire**

Un nombre croissant de demande de dérogation scolaire arrive en Mairie. Un avis défavorable est donné à chaque fois pour plusieurs raisons : - le but est de stabiliser les effectifs de l'école et ne pas risquer une fermeture de classe, et l'aspect financier puisque des frais de scolarité sont dus aux communes accueillant les enfants. Il serait bon d'effectuer un sondage pour savoir si les horaires de la garderie conviennent en l'état ou s'il faut envisager une plage horaire plus importante.

### **c) Église Saint Quentin**

Le dossier de réhabilitation de l'église est un dossier conséquent. Une rencontre prochaine avec l'architecte permettra de refaire le point.

### **d) Cale du Bac**

La descente de mise à l'eau est gérée par l'Association de la Cale du Bac. Les clés sont en vente chez Poses Marine pour 20€, qui servent à régler les frais à VNF (Voies Navigables de France).

L'association est composée de deux membres du Conseil Municipal. Il convient donc de prévoir une Assemblée Générale prochainement pour réélection du bureau. Merci aux élus de faire part de leur candidature au secrétariat.

Au Mesnil, la CASE aménage une autre descente pour la mise à l'eau. Elle n'est pas encore en service, des soucis avec les jets-skis et les scooters en retardent l'ouverture.

### **e) La Poste**

Monsieur le Maire a reçu le responsable de la Poste, Mr CUZIN. Il assure la commune qu'il y aura toujours une présence postale à Poses. Aujourd'hui il y a 40 opérations par semaine ce qui correspondrait à 13H d'ouverture alors que la Poste est ouverte 18H par semaine.

Deux solutions sont envisageables :

- L'agence postale communale : une convention de 9 ans sera passée avec la mairie, avec une participation financière de 830 à 850€ par mois, pour financer le poste d'un agent communal à mi-temps et une aide pour aménager un local. Les clients pourront retirer jusqu'à 300€ par semaine et l'agent n'aura pas accès aux comptes.
- Le point poste chez un commerçant : L'indemnité serait de 250€ par mois pour le commerçant et le retrait d'argent autorisé serait de 150€ par semaine.

Mr GAUTIER reste mais son poste sera différent quand un autre mode de fonctionnement sera instauré. La Poste se retirera du loyer qu'elle prend en charge.

Mme FABRE signale qu'il est impossible aujourd'hui d'ouvrir une poste restante à Poses.

Il est proposé par une personne dans le public de faire une pétition le moment venu pour pouvoir garder La Poste à Poses dans les mêmes conditions qu'actuellement.

### **f) Liaison ferroviaire Evreux Rouen**

Le sujet a été évoqué en Conseil de communauté. Il est question de rouvrir la ligne. L'étude coûterait 14 Millions d'Euros et les travaux de l'ordre de 130 millions d'euros. La décision sera prise en 2010.

### **g) Troubles de voisinage**

M. AUBINAIS informe que Mme HARNIST se fait la porte parole des habitants du 50 rue des Masures, pour signaler des problèmes fréquents de bruits, et d'abus d'alcool qui dégénèrent.

### **h) Accueil d'enfants**

Mme MOREL a reçu 3 personnes qui cherchent un local de 100 m<sup>2</sup> pour accueillir 12 enfants dans le cadre d'une crèche associative.

### **i) Problème de pression de l'eau**

Plusieurs administrés ont eu des problèmes avec leur canalisation d'eau à cause d'une pression trop importante. Véolia va passer prochainement.

**L'ordre du jour étant épuisé, la séance est close à 21H10**

**Le Maire, Pierre AUBINAIS**